DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

ANTAREA PATRIMOINE

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

ANTAREA PATRIMOINE
FR0013299658 C
OPCVM relevant de la directive européenne 2009/65/CE
SULLY PATRIMOINE GESTION
www.sully-patrimoine-gestion.com ou appeler le 01 58 05 45 67 pour de plus amples informations.
Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).
L'AMF est chargée du contrôle de SULLY PATRIMOINE GESTION en ce qui concerne ce document d'information clés. SULLY PATRIMOINE GESTION MANAGEMENT est une Société de gestion de portefeuille agréée et réglementée par l'AMF.
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 11/02/2026. FCP créé le 02/03/2018.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE DE PRODUIT D'INVESTISSEMENT
OPCVM sous forme de fonds commun de placement (FCP)
Durée de vie : 99 ans.

OBJECTIF
Cet OPCVM a pour objectif de gestion de viser une performance annualisée nette de frais supérieure à 3%, en direct ou via des OPC, sur la durée de placement recommandée de 5 ans.
Afin de réaliser l'objectif de gestion, l'OPCVM adopte une gestion active d'OPCVM et/ou FIA. Ainsi, l'OPCVM peut investir jusqu'à 100% de son actif net en OPCVM de droit français ou étranger, et jusqu'à 30% de son actif net en FIA de droit français ou établis dans d'autres Etats membres de l'UE répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier, et en Fonds professionnels spécialisés de droit français.
L'OPCVM pourra notamment être investi en titres de créances et instruments du marché monétaire ; ainsi qu'en obligations convertibles dans la limite de 15 % de l'actif net, conformément aux dispositions applicables aux titres intégrant des dérivés. Ces instruments sont utilisés afin d'augmenter l'exposition au risque actions tout en respectant les principes de division des risques.
La construction de portefeuille procède des éléments suivants : la sélection des parts ou actions d'OPCVM et/ou FIA est effectuée en fonction de critères quantitatifs et qualitatifs (réputation et solidité de la société de gestion, qualité du gestionnaire, volatilité du fonds calculé sur plusieurs années, analyse et régularité de la performance, classement, sur le « max drawdown » sur le processus d'investissement, process et stratégie d'investissement, pour les OPCVM et/ou FIA).
La sélection et le suivi des OPC de taux se fait sur la base d'une analyse crédit de la société de gestion. Celle-ci ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux agences de notation et privilégie sa propre analyse qui sert de fondement aux décisions de gestion prises dans l'intérêt des porteurs.

L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

- Jusqu' à 100% en instruments de taux souverains, du secteur public et privé, de toutes zones géographiques, dont :
  - de 0 à 70% en instruments de taux spéculatifs en direct ou via OPC,
  - de 0 à 25% en instruments de taux de pays émergents indirectement via OPC
  - de 0% à 25% en obligations convertibles via OPC.
  - de 0% à 15% en obligations convertibles en direct
  - De 0% à 100% en obligations et titres de créances en direct
- De 0% à 25% sur les marchés d'actions indirectement via OPC, de toutes zones géographiques, y compris pays émergents de toutes capitalisations, de tous les secteurs :
  - de 0 à 10% en actions de pays émergents indirectement via OPC
  - de 0 à 10% en actions de petites capitalisations indirectement via OPC
- De 0% à 100% au risque de change sur des devises hors euro indirectement via OPC

L'OPCVM peut être investi en :

- jusqu'à 100% de son actif net en OPCVM de droit français ou étranger, et jusqu'à 30% de son actif net en FIA de droit français ou établis dans d'autres Etats membres de l'UE ouverts à une clientèle non professionnelle, remplissant les conditions prévues aux 1° à 4° de l'article R. 214-13.
- L'OPCVM sera investi jusqu'à 20% de l'actif net du fonds en OPC monétaires.

INVESTISSEURS DE DETAIL VISES
Tous souscripteurs.
Cet OPCVM s'adresse à des souscripteurs qui recherchent une gestion opportuniste et acceptent de s'exposer aux produits de taux dans le cadre d'une gestion discrétionnaire d'allocation d'actifs, tout en un acceptant un investissement sur une période à moyen terme (5 ans).
Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans cet OPCVM dépend de la situation personnelle de chaque investisseur ; pour le déterminer, il s'agit de tenir compte de son patrimoine personnel, des besoins actuels et de la durée de placement mais également du souhait de prendre des risques ou de privilégier un investissement prudent. Il est fortement recommandé de diversifier suffisamment tous ses investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques d'un seul OPCVM.
Il s'adresse à des investisseurs ayant une connaissance a minima basique des produits et des marchés financiers, et qui acceptent un risque de perte en capital.
Cet OPCVM ne peut être offert, vendu, commercialisé ou transféré aux Etats-Unis (y compris ses territoires et possessions) ni bénéficier directement ou indirectement à une personne physique ou morale américaine, à des citoyens américains ou à une US Person.
Les personnes qui souhaitent investir se rapprocheront de leur conseiller financier qui aidera à évaluer les solutions d'investissement en adéquation avec leurs objectifs, leur connaissance et leur expérience des marchés financiers, leur patrimoine et leur sensibilité au risque ; il présentera également les risques potentiels.
Affectation des sommes distribuables : Capitalisation totale
Conditions de souscriptions/rachats : Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés chaque vendredi à 10h (J) et exécutés sur la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture de Bourse du vendredi (J+2).
En cas de circonstances exceptionnelles, l'absence de mécanisme de plafonnement des rachats pourra avoir pour conséquence l'incapacité de l'OPCVM à honorer les demandes de rachats et ainsi augmenter le risque de suspension complète des souscriptions et des rachats sur cet OPCVM.

La valeur liquidative est hebdomadaire, le vendredi, à l'exception des jours fériés au sens de l'article L.1333-1 du Code du Travail, même si la ou les bourses de références sont ouvertes, et des jours de fermeture de la Bourse de Paris.
En outre, une valeur liquidative estimative est calculée le dernier jour de bourse des mois de juin et décembre ; celle-ci ne pourra pas servir de base à des souscriptions/rachats.
Dépositaire : CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC)
Pour plus d'information, veuillez-vous référer à la rubrique « Autres informations pertinentes » du document.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible — A risque plus élevé rendement potentiellement plus élevé

1	2	**3**	4	5	6	7



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pour une durée supérieure à 5 ans.
Ce produit pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant l'expiration de ce délai.
Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant l'expiration de ce délai, et vous pourriez obtenir moins en retour.
L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.
Nous avons classé ce fonds dans la classe de risque 3 sur 7, qui est « une classe de risque entre basse et moyenne ».
Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau « entre faible et moyen » et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, « il est peu probable » que la valeur liquidative du fonds en soit affectée.
Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Risques non compris dans l'indicateur synthétique de risque : Les risques suivants peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative :
Risque de crédit : En cas de dégradation de la qualité des émetteurs ou si l'émetteur n'est plus en mesure de faire face à ses échéances, la valeur de ces titres peut baisser, entrainant ainsi la baisse de la valeur liquidative.
Les titres « spéculatifs » présentent un risque accru de défaillance et peuvent varier plus fortement.
Risque de liquidité : Il présente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tension sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de transactions (achat ou vente) sans impact significatif sur le prix des actifs. Dans ce cas, la valeur liquidative peut baisser plus rapidement et plus fortement.

Pour plus d'informations, veuillez-vous référer au profil de risque du prospectus.
Cet OPCVM ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE
Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.
Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.
Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance médiane de ce produit au cours des 10 dernières années. Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Montants en EUR : arrondis à 10€ près

Période de détention recommandée : 5 ans **Exemple d'investissement : 10 000 EUR**		**Si vous sortez après 1 an**	**Si vous sortez après 5 ans**
Scénarios			
Minimum	**Il n'existe aucun rendement minimal garanti.** **Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.**		
Scénario de tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**7 420 EUR**	**7 030 EUR**
	Rendement annuel moyen	**-25,85%**	**-6,80%**
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**8 650 EUR**	**9 880 EUR**
	Rendement annuel moyen	**-13,47%**	**-0,24%**
Scénario intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**10 230 EUR**	**10 870 EUR**
	Rendement annuel moyen	**2,31%**	**1,68%**
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**11 600 EUR**	**12 850 EUR**
	Rendement annuel moyen	**15,99%**	**5,14%**

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.
Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre octobre 2017 et octobre 2022.
Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre mars 2019 et mars 2024.
Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre novembre 2016 et novembre 2021.
Les scénarios de performance ont été calculés d'après l'historique de performance du fonds et d'un indice de référence ou indicateur de substitution approprié.

QUE SE PASSE-T-IL SI SULLY PATRIMOINE GESTION N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le Produit est constitué comme une entité distincte de Sully Patrimoine Gestion. En cas de défaillance Sully Patrimoine Gestion, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend cet OPCVM ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement.

COUTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :
- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%).
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- **10 000 EUR sont investis.**

Coûts au fil du temps	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	523 EUR	2 629 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	5,3%	4,6% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 6,2% avant déduction des coûts et de 1,7% après cette déduction.

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires ou que nous partagions les coûts. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera le cas échéant, l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COMPOSITION DES COUTS

Composition des coûts		Si vous sortez après 1 an
Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		
Coûts d'entrée	1,0% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	100 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	0 EUR
Coûts récurrents		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	3,5% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	344 EUR
Coûts de transaction	0,1% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	6 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.	73 EUR

Différents coûts s'appliquent en fonction du montant d'investissement. Pour plus d'informations, veuillez-vous référer aux frais et commissions du prospectus.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

PERIODE DE DETENTION RECOMMANDEE : 5 ans

Il n'existe pas de période de détention minimale pour cet OPCVM, mais une période de détention recommandée qui a été calculée en adéquation avec les objectifs d'investissement du fonds.

Compte tenu de ses caractéristiques et de la nature de ses actifs sous-jacents, ce produit est conçu pour des investissements à long terme; vous devez être prêt à rester investi plus de 5 ans.

Vous pouvez vendre votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée sans pénalité. La performance ou le risque de votre investissement peuvent être affectés négativement. La section « Que va me coûter cet investissement ? » fournit des informations sur l'impact des frais au fil du temps.

Concernant les modalités relatives aux demandes de rachats, veuillez vous référer à la section « En quoi consiste ce produit ».

COMMENT PUIS-JE INTRODUIRE UNE RECLAMATION ?

SULLY PATRIMOINE GESTION informe sa Clientèle qu'elle met en oeuvre une procédure de traitement des réclamations. Pour son meilleur traitement, toute réclamation transmise par courrier doit être adressée au Service Juridique de SULLY PATRIMOINE GESTION au 73 Bd Haussmann, 75008 Paris. Une description du processus de traitement des réclamations est disponible sur notre site internet à l'adresse www.sully-patrimoine-gestion.com.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

NOM DU DEPOSITAIRE : CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC)

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit sur le site internet de la société www.sully-patrimoine-gestion.com. Le prospectus ainsi que les derniers documents annuels périodiques sont adressés gratuitement dans un délai de 8 jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de :

SULLY PATRIMOINE GESTION - 73 Bd Haussmann - 75008 - Paris

Vous trouverez également des informations sur les performances passées du produit au cours des 10 années passées et sur les calculs des scénarios de performance sur notre site internet à l'adresse www.sully-patrimoine-gestion.com.

La responsabilité de SULLY PATRIMOINE GESTION ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.